Pétition pour la régularisation de la famille Zorila

M. Veasceslav Zorila, papa d'Albina, élève à l'école élémentaire Eugène Voisin de Joinville-le-Pont, a été arrêté le jeudi 8 février 2007 lors d'un contrôle d'identité.

Un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière lui a été notifié. **Aujourd'hui, il peut être à tout moment expulsé.**

Nous rappelons que la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France, stipule que le droit à l'éducation (article 28) et le droit d'un enfant à bénéficier de la présence de ses parents doivent être respectés.

Nous, parents d'élèves, enseignants, habitants du quartier, personnes attachées à la Défense des Droits de l'Homme et de l'Enfant, demandons pour des raisons humanitaires, **l'accord d'un titre de séjour** permettant à M. et Mme Zorila de travailler et de pouvoir enfin vivre paisiblement avec leur fille dans des conditions dignes et humaines sur le territoire français.

FCPE-RESF. Jeudi 8 février 2007.

Nom	Prénom	Signature